

Date de convocation : 12/04/2016

Date d'affichage : 12/04/2016

REUNION DU 25 AVRIL 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni le vingt-cinq avril 2016 à 18 H 30 en mairie, sous la présidence de M. Alain HENOCQUE, Maire.

Etaient présents :

Etaient absents :

Secrétaire de Séance :

1) BUDGET CAMPING

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le compte administratif 2015, présenté au Conseil Municipal, résume ainsi :

Section d'exploitation :

Dépenses : 101 282.41€

Recettes : 114 774.53€

+ 13 492.12€

Déficit 2014 : - 12 355.22€

Soit un excédent de + 1 136.90€

Section d'investissement :

Dépenses : 6 010.00€

Recettes : 4 277.70€

- 1 732.30€

Excédent 2014 : + 2.95€

Soit un déficit de - 1 729.35€

Le compte administratif 2015 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2015

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion du receveur.

Le conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2015 du budget camping et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

AFFECTATION DE RESULTAT

L'excédent d'exploitation 2015 est affecté en totalité au R1068 1 136.90€.

BUDGET CAMPING 2016

Le budget 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section exploitation à : 112 136.90€

Section d'investissement à : 4 277.70€

Le budget camping 2016 est approuvé à l'unanimité.

2) BUDGET ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le compte administratif 2015, présenté au Conseil Municipal, résume ainsi :

Section d'exploitation :

Dépenses : 8 196.22€
Recettes : 48 055.50€

+ 39 859.28€

Soit un excédent de + 39 859.28€

Section d'investissement :

Dépenses : 229 007.77€
Recettes : 211 830.23€

- 17 177.54€

Déficit 2014 : - 54 398.21€ **Soit un déficit de – 71 575.75€**

Le compte administratif 2015 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2015

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion du receveur.

Le conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2015 du budget assainissement et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

AFFECTATION DE RESULTAT

L'excédent d'exploitation 2015 est affecté en totalité au compte R1068 investissement 39 859.28€.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2016

Le budget 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section exploitation à : 52 504€
Section d'investissement à : 112 476.12€

Le budget assainissement 2016 est approuvé à l'unanimité

3) BUDGET LOCATION BATIMENTS

COMPTE ADMINSTRATIF 2015

Le compte administratif 2015, présenté au Conseil Municipal, résume ainsi :

Section d'exploitation :

Dépenses : 13 205.39€

Recettes : 38 843.01€

+ 25 637.62€

Excédent 2014 : + 5 219.45 **Soit un excédent de + 30 857..07€**

Section d'investissement :

Dépenses : 6 301.47€

Recettes : 9 587.36€

+ 3 285.89€

Déficit 2014 : - 3 511.54€ **Soit un déficit de – 225.65€**

Le compte administratif 2015 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2015

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion du receveur.

Le conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2015 du budget location bâtiments et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

AFFECTATION DE RESULTAT

L'excédent d'exploitation 2015 est affecté en totalité au compte R 002 Exploitation 30 631.42€.

BUDGET LOCATION BATIMENTS 2016

Le budget 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section exploitation à : 70 741.28€

Section d'investissement à : 37 157.94€

Le budget LOCATION BATIMENTS 2016 est approuvé à l'unanimité.

● **TAUX D'IMPOSITION 2016**

Monsieur le Maire donne lecture de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2016 et précise qu'il conviendra d'augmenter les impôts l'année prochaine suite à la baisse des dotations de l'état.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide que les impôts locaux ne subiront pas d'augmentation cette année, les taux restent inchangés soit :

- Taxe d'habitation : 18.04%
- Taxe foncière (bâti) : 18.48%
- Taxe foncière (non bâti) : 30.93%
- CFE : 14.24%

4) BUDGET COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le compte administratif 2015, présenté au Conseil Municipal, résume ainsi :

Section d'exploitation :

Dépenses : 826 576.79€

Recettes : 846 784.22€

+ 20 207.43€

Excédent 2014 : + 21 266.15€

Soit un excédent de + 41 473.58€

Section d'investissement :

Dépenses : 100 219.65€

Recettes : 213 349.47€

+ 113 129.82€

Déficit 2014 : - 14 123.83€

Soit un excédent de + 99 005.99€

Le compte administratif 2015 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2015

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion du receveur.

Le conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2015 du budget commune et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

AFFECTATION DE RESULTAT

L'excédent d'exploitation 2015 est affecté en totalité au compte R002 fonctionnement 41 473.58€.

BUDGET COMMUNE 2016

Le budget 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section exploitation à : 828 275.74€

Section d'investissement à : 442 821.99€

Le budget commune 2016 est approuvé à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2015	SUBVENTIONS 2016
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 700€	1 700€
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	5 000€	5 000€
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'AULT	200€	200€
ASS AMIS DES AINES	640€	640€
ASS AIDE FAMILIALE BOURSEVILLE	115€	115€
ASSO DES ATELIERS ACTIFS ET ARTISTIQUES	200€	200€
ASSOCIATION CHASSE COMMUNALE DE PLAINE ET GIBIER	290€	290€
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	700€	700€
CLUB DE PETANQUE	200€	200€
COLLEGE DE MERS CLASSE DE NEIGE		240€
COMITE DES FETES	1095€	1095€
COMITE DE JUMELAGE	925€	925€
COOPERATIVE COLLEGE MERS LES BAINS	640€	640€
COW SECTION FOOT	1600€	1600€
COW SECTION GYM	215€	215€
HARMONIE MUNICIPALE	500€	500€
S.N.E.M.M 76 MEDAILLE MILITAIRE	30€	30€

UNC	280€	280€
-----	------	------

ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE

ORGANISMES	COTISATIONS 2015	COTISATIONS 2016
C.C.V.I	2 275€	2 689€
FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DE LA SOMME	3 944€	3 944€
SIAEEV	885€	885€
SI PPH	1 674€	1 694€
SIGLV	1 306€	1 399.60€
SYNDICAT MIXTE	4 685€	4 685€

5) QUESTIONS DIVERSES